

ARAC03

8, rue de la glacerie
03100Montluçon

tel : 04 70 03 31 62

e-mail : ass.arac03@gmail.com

site internet : <http://arac03.fr/index.html>

Société All'Chem
Monsieur Simmonet.
Rue Paul Vaillant Couturier
03100 Montluçon

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 16 février 2016 et vous en remercions.
Toutefois votre réponse amène de notre part un certain nombre de remarques.

Tout d'abord, à propos de la production de silice, je me suis mal exprimée et m'en excuse. Il s'agit de production « à partir » de la silice ; mais les questions qui s'y rapportent restent entières et en suspend jusqu'au moment où cette production sera effective.

Nous prenons acte que les travaux d'amélioration que vous aviez promis de réaliser lors de la réunion du 6 mars 2014 se mettent enfin en place. Nous constatons simplement que, sauf erreur de notre part, l'engagement de faire ces travaux avait été pris avec comme date de réalisation fin 2015. Nous nous étonnons de ce retard mais prenons acte du nouveau délai de réalisation en espérant qu'il sera tenu.

La partie de votre courrier concernant de notre part « des propos erronés, des affirmations fantaisistes, alarmistes et infondées qui portent atteintes à la réputation d'All'Chem » nous semble pour le moins choquante choquante et nous interpelle d'autant plus qu'elle semble s'accompagner de ce qu'on va qualifier d'un terme neutre de « mise en garde ». Cette accusation est pour le moins surprenante et il est extrêmement regrettable qu'elle ne soit pas étayée par des éléments concertés.

Pouvez-vous nous indiquer sur le site de l'association ou dans des courriers les affirmations fantaisistes et infondées auxquelles vous faites allusion ? Les informations communiquées par ARAC03 ne sont que le reflet de la réalité et ne reprennent que des études, documents officiels, articles de presse qui ne sont pas contestables ni contestés à notre connaissance. Pour ce qui est des propos alarmistes nous aimerions beaucoup qu'ils soient infondés ; malheureusement la description du risque mortel que votre société fait courir à la population n'est que l'expression des dangers figurant dans les différents documents officiels qui ont conduits au classement de votre société en SEVESO 2 et au PPRT.

Serait-ce qu'une simple et vraie information des riverains de l'usine constituerait une atteinte à la réputation d'All'Chem ?

Si des documents officiels sont erronés ou portent atteinte à la réputation de votre société je vous engage vivement à faire le nécessaire auprès de la Préfecture ou de la DREAL. Cela étant dit si vous trouvez sur notre site des informations erronées nous nous engageons à les modifier dès que vous nous aurez apporté la preuve de leur caractère obsolète ou faux.

Vous nous demandez par ailleurs de supprimer le montage photos sur lequel votre site industriel identifiable apparaît avec un bidon comportant une tête de mort. Cela est pour le moins surprenant dans la mesure où – sauf erreur de notre part – tous les bidons de produits chimiques représentant un seuil haut de toxicité comportent un tel sigle. Je serais d'ailleurs extrêmement surpris que quantité des bidons entreposés dans votre usine ne comportent pas la tête de mort. Sigle avec une tête de mort jaune qui figure d'ailleurs sur les panneaux mis sur la clôture de l'entreprise (et là nous n'y sommes pour rien).

Mais en signe de bonne volonté de notre part nous allons modifier l'en-tête de note site et remplacer le bidon par le panneau réglementaire pour les produits chimiques dangereux qui sont présents sur votre site.

Par contre je ne trouve pas trace dans votre lettre de réponses demandées précédemment, à propos du stockage des produits dangereux dans un endroit sécurisé empêchant toute dispersion ou accès même par effraction. Ni sur ce qui s'était passé le 24 juin dernier où les personnes travaillant dans l'établissement Cluzel ont été incommodées ((difficultés respiratoires et visuelles).

J'ajouterai enfin que le 26 janvier 2016 à 19h les riverains se sont plaint d'une odeur pestilentielle, pouvez-vous nous dire si c'était lié à un incident de production ou à une nouvelle production ; et si il y a un risque que cela se reproduise.

Je pense que malgré nos différents nos échanges devraient rester courtois et vierges de toute menace même voilée, si à minima nous avons au moins comme but commun la sécurité des riverains et des employés de l'usine All'Chem.

Je vous en remercie et dans l'attente des réponses je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.